



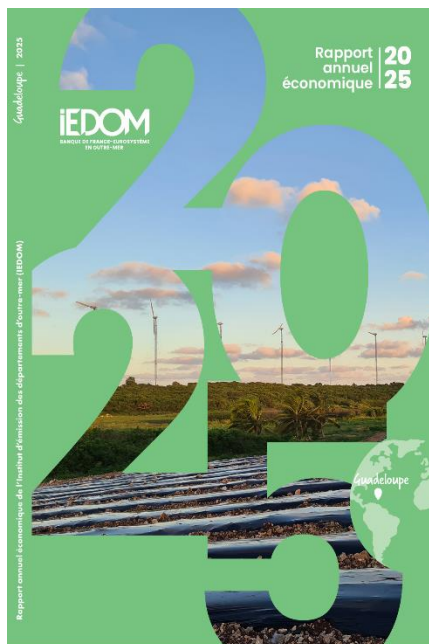
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Abymes, le 16 juin 2026

### RAPPORT ANNUEL ÉCONOMIQUE 2025

Comme chaque année, l'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) publie son Rapport annuel économique et financier de la Guadeloupe. Ce rapport présente de manière détaillée la situation économique et financière de la Guadeloupe, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles.

**Le rapport annuel économique 2025 de la Guadeloupe est désormais disponible, téléchargeable gratuitement [ici](#).**



En 2025, l'économie guadeloupéenne entre dans une phase de stabilisation. Le secteur touristique fait preuve de solidité et conserve un rythme soutenu, tout comme l'investissement privé, qui se maintient à un niveau élevé. À l'inverse, certains secteurs, en particulier le BTP, restent en retrait, poursuivant leur ajustement face à une commande publique en baisse depuis 2022. Dans l'ensemble, le climat des affaires demeure bien orienté, porté par une inflation maîtrisée (+1,3 % en moyenne contre +2,6 % en 2024).

En dépit d'un taux de chômage structurellement élevé, le marché du travail résiste, porté par le recul du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (-1,4 % sur un an) et l'emploi privé qui demeure à haut niveau. Cependant, des difficultés de recrutement persistent, notamment dans la santé et le BTP.

Cette stabilisation s'accompagne toutefois de fragilités. La consommation des ménages reste contrainte et la situation financière d'une partie d'entre eux continue de se dégrader, comme en témoigne la hausse sensible des dossiers de surendettement (817, +23,4 % sur un an). Ainsi, les entreprises font face à un marché local en contraction et à une clientèle plus fragile.

En 2025, l'activité bancaire reste soutenue. En fin d'année, l'encours total des établissements bancaires atteint 12,3 milliards d'euros, en hausse de 4,9 % en glissement annuel. En parallèle, les actifs financiers placés dans les établissements bancaires (10,7 milliards d'euros) progressent de 3,2 % sur un an.

Dans ce contexte, la concrétisation des projets structurants – extension du port de Jarry, mise en œuvre du Plan Eau, investissements de la Région et du Département, développement de nouvelles capacités hôtelières – sera déterminante pour soutenir l'activité dans un environnement international encore incertain.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, [direction-guadeloupe@iedom.fr](mailto:direction-guadeloupe@iedom.fr)

Études - tél : 0590 93 74 33, [etudes.guadeloupe@iedom.fr](mailto:etudes.guadeloupe@iedom.fr)